



SECTION SYNDICALE BP OCCITANE

INFORMATIONS REVISIONS SALARIALES 2005

Devant l'opacité de notre système de rémunération, il est bon de savoir que si vous voulez avoir une chance de décrocher pour 2005 une augmentation salariale amplement méritée, il faut impérativement se rapprocher de son responsable avant le **30 OCTOBRE 2004**, date à laquelle l'ensemble des propositions doivent parvenir à la Direction des Ressources Humaines.

Pour vous permettre de comparer votre rémunération à la moyenne BP OC, nous vous indiquons les salaires bruts moyens sur l'année 2003 de l'effectif temps plein CDI. (Vous trouverez le niveau de votre poste sur votre feuille de paye).

		<u>HOMMES</u>	<u>FEMMES</u>	<u>TOTAL</u>
<u>TECHNICIENS :</u>	NIVEAU B	17 333 €	17 819 €	17 683 €
	C	21 144 €	20 851 €	20 955 €
	D	22 729 €	22 946 €	22 869 €
	E	24 759 €	24 607 €	24 690 €
	F	27 158 €	26 518 €	26 865 €
	G	30 603 €	30 109 €	30 428 €
<u>CADRES :</u>	NIVEAU H	36 740 €	34 277 €	36 216 €
	I	44 810 €		
	J	60 812 €		
	K	81 320 €		

(Pour des raisons de confidentialité, 7 personnes concernées, nous n'avons pas de chiffres concernant les cadres femmes de niveau I, J, K)

Nous vous rappelons que les délégués du personnel sont compétents pour intervenir dans tout différend d'ordre salarial qui vous oppose à votre direction.

Nous sommes en mesure de vous fournir toutes les indications sur vos droits en terme de rémunération et de vous défendre quand vous estimez que votre rémunération n'est pas en relation avec le niveau de votre poste. N'hésitez pas à contacter les Délégués Syndicaux CFDT.

François CERZO (06-08-63-78-21) Serge MUNTE (06-80-33-42-30)
Jean-Paul PAILLEUX (06-88-44-97-46)

AVEC LA CFDT FAITES AVANCER VOS DROITS

Nom :

Prénom :

Affectation :

Je souhaite adhérer à la CFDT

Coupon à renvoyer à Serge MUNTE, délégué syndical CFDT, site central de CAHORS.